

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00500 Numéro SIREN : 429 321 201 Nom ou dénomination : @GP

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/011006

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	110 264	84 547	25 717	32 913
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	81 245	486 655	514 510
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	419 040	227 383	191 657	155 378
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	75 471		75 471	75 471
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	405		405	405
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 173 080	393 175	779 905	778 677
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 844 841	117 237	1 727 604	1 825 775
Autres créances	48 460		48 460	86 568
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	500 000
Disponibilités	2 563 498		2 563 498	1 665 752
Charges constatées d'avance (3)	20 161		20 161	32 986
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 976 960	117 237	4 859 723	4 111 081
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 150 040	510 412	5 639 628	4 889 758

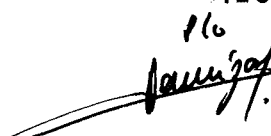
(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

1/6



Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	631 002	457 501
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 587 899	2 173 501
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 328 901	2 741 002
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		100
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 805	8 191
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 880	165 176
Dettes fiscales et sociales	899 865	829 323
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 237	121 711
Produits constatés d'avance (1)	1 119 940	1 024 254
TOTAL DETTES	2 310 727	2 148 756
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 639 628	4 889 758

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2 310 727

2 148 756

100

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 5 639 628 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 587 899 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
☐ - Amortissement dégressif fiscal
☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	86 996	23 268		110 264
Immobilisations incorporelles (I)	86 996	23 268		110 264
Constructions	567 900			567 900
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	98 553	6 352		104 905
Matériel de transport	181 174	82 492	50 386	213 279
Autres immobilisations corporelles	85 226	15 629		100 855
Immobilisations corporelles (II)	932 853	104 473	50 386	986 940
Immobilisations financières (III)	75 876			75 876
Total général (I + II + III)	1 095 725	127 741	50 386	1 173 080

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		54 083	30 464		84 547
Total immobilisations incorporelles (I)		54 083	30 464		84 547
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans	53 390	27 855		81 245
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	53 779	9 798		63 577
Matériel de transport	4 à 5 ans	84 635	35 386	37 776	82 246
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	71 161	10 399		81 560
Total immobilisations corporelles (II)		262 965	83 439	37 776	308 628
Total général (I + II)		317 048	113 902	37 776	393 175

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	405		405
Créances de l'actif circulant	1 893 301	1 893 301	
Charges constatées d'avance	20 161	20 161	

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	388 844
Total	388 844

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 161		
Total	20 161		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 880	183 880		
Autres dettes	1 006 907	1 006 907		
Produits constatés d'avance	1 119 940	1 119 940		

Annexe Abrégée

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	20 815
Note de frais à recevoir	2 464
Dettes provisio./conges	188 024
Org.soc. ch./conges payes	75 210
Etat autres ch. a payer	9 079
Clients avoir a etablir	29 572
Total	325 163

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	1 119 940		
Total	1 119 940		

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00

SAS @ GP
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : ZA Les Tilleuls – 20 rue des Acacias
26120 MONTELIER
RCS ROMANS. SIRET 42932120100072

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, et le vingt-et-un juin à dix-neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La SAS GOBERVILLES représentée par Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de sept mille six cents actions, ci.....9 499 actions
- Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de mille neuf cents actions, ci1 action
- Monsieur Frédéric MAURIZOT
Propriétaire de quatre cents actions, ci.....400 actions
- Monsieur Baptiste CHARRA
Propriétaire de cent actions, ci.....100 actions

TOTAL dix mille parts10 000 actions

M. Jacques GERMAIN, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'assemblée est présidée par Monsieur GOBERVILLE, président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux :
- le rapport de gestion de la gérance :
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce :
- le texte des projets de résolutions.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

[Signature]

VE MC

FN

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du président sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération du président ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du président.
- du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 2 587 899,23 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 587 899,23 euros de la manière suivante :

V G 17 C 54

- A la réserve facultative pour : 7 899.23 euros
- A titre de dividendes pour : 2 580 000.00 euros

Soit un dividende unitaire de 258 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice 2017

Dividende distribué : 1 422 000 euros

Exercice 2018

Dividende distribué : 2 018 000 euros

Exercice 2019

Dividende distribué : 2 000 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que M. Vincent GOBERVILLE, M. Frédéric MAURIZOT et M. Baptiste CHARRA n'ont pas pris part au vote pour les décisions les concernant directement.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président de 70 231.80 euros bruts pour l'exercice 2020. et de maintenir cette rémunération à 5 852.65 euros bruts par mois pour l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Vc MC Fy

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

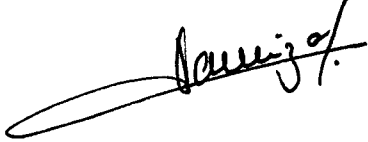
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

SAS GOBERVILLES



Frédéric MAURIZOT



Vincent GOBERVILLE



Baptiste CHARRA



VG MC Fu

Jacques Germain

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

@ GP

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER

R.C.S. Romans 429 321 201

*
* *
*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

*
* *
*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

JG

Jacques Germain

28 Rue Jean Bertin
45430 Chécy

Tél. : 02 38 55 19 42
Fax : 02 38 55 19 45

Expert-comptable indépendant inscrit au tableau de l'Ordre d'Orléans
et Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale d'Orléans
Siret : 452 658 859 00031 - NAF : 6920Z

SAS @ GP

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER
R.C.S. Romans 429 321 201

Rapport du Commissaire aux comptes

Comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société SAS @ GP,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS @ GP relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. 

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Pour émettre l'opinion ci-dessus, je me suis assuré de la correcte application des principes comptables retenues antérieurement et notamment des règles de rattachement des produits et des charges à l'exercice.

A ce titre, j'ai mis en œuvre plus particulièrement des travaux et diligences visant à m'assurer de l'existence et de la valorisation de la trésorerie et des placements en compte à terme ainsi que des produits constatés d'avance.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction de votre société d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

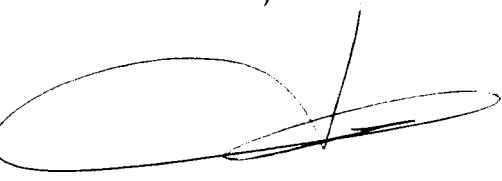
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chécy
Le 14 juin 2021



Jacques Germain
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	110 264	84 547	25 717	32 913
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	81 245	486 655	514 510
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	419 040	227 383	191 657	155 378
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	75 471		75 471	75 471
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	405		405	405
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 173 080	393 175	779 905	778 677
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 844 841	117 237	1 727 604	1 825 775
Autres créances	48 460		48 460	86 568
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	500 000
Disponibilités	2 563 498		2 563 498	1 665 752
Charges constatées d'avance (3)	20 161		20 161	32 986
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 976 960	117 237	4 859 723	4 111 081
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 150 040	510 412	5 639 628	4 889 758

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	631 002	457 501
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 587 899	2 173 501
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 328 901	2 741 002
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		100
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 805	8 191
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 880	165 176
Dettes fiscales et sociales	899 865	829 323
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 237	121 711
Produits constatés d'avance (1)	1 119 940	1 024 254
TOTAL DETTES	2 310 727	2 148 756
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 639 628	4 889 758

(1) Dont à plus d'un an (a)

2 310 727 2 148 756

(1) Dont à moins d'un an (a)

100

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 5 639 628 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 587 899 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
- ☐ - Amortissement dégressif fiscal
- ☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	86 996	23 268		110 264
Immobilisations incorporelles (I)	86 996	23 268		110 264
Constructions	567 900			567 900
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	98 553	6 352		104 905
Matériel de transport	181 174	82 492	50 386	213 279
Autres immobilisations corporelles	85 226	15 629		100 855
Immobilisations corporelles (II)	932 853	104 473	50 386	986 940
Immobilisations financières (III)	75 876			75 876
Total général (I + II + III)	1 095 725	127 741	50 386	1 173 080

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		54 083	30 464		84 547
Total immobilisations incorporelles (I)		54 083	30 464		84 547
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans	53 390	27 855		81 245
Installations techniques matériels et outillages Industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	53 779	9 798		63 577
Matériel de transport	4 à 5 ans	84 635	35 386	37 776	82 246
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	71 161	10 399		81 560
Total immobilisations corporelles (II)		262 965	83 439	37 776	308 628
Total général (I + II)		317 048	113 902	37 776	393 175

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	405		405
Créances de l'actif circulant	1 893 301	1 893 301	
Charges constatées d'avance	20 161	20 161	

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	388 844
Total	388 844

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 161		
Total	20 161		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 880	183 880		
Autres dettes	1 006 907	1 006 907		
Produits constatés d'avance	1 119 940	1 119 940		

Annexe Abrégée

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	20 815
Note de frais à recevoir	2 464
Dettes provisio./conges	188 024
Org.soc. ch./conges payes	75 210
Etat autres ch. a payer	9 079
Clients avoir a établir	29 572
Total	325 163

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d'avance	1 119 940		
Total	1 119 940		

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00